

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-037

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marlon THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : signature d'une convention avec l'OPAC de Saône-et-Loire

L'OPAC Saône et Loire a pour objet social la location de logements sociaux.

BSB a pour objet social l'enlèvement des ordures ménagères et le recouvrement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Il est de l'intérêt légitime de l'OPAC de communiquer les données personnelles des locataires prenant un logement sur la ou les communes de délégations de BSB afin que le recouvrement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères se fasse directement auprès des personnes concernées. Le locataire de l'OPAC Saône et Loire peut légitimement s'attendre à ce que ces données personnelles soient partagées à BSB du fait du caractère obligatoire de cette redevance.

L'intérêt légitime de l'OPAC Saône et Loire et de BSB fonde donc le transfert de données personnelles des locataires du secteur de délégation de BSB à des fins du calcul de l'assiette de la redevance et de du recouvrement des sommes dues.

Dans le cadre de leurs relations, les Parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le règlement européen sur la protection des données »).

Les deux parties mettent en place indépendamment les traitements de données à caractère personnel nécessaires à la réalisation de l'objet de la convention de partage de données.

La présente convention est conclue pour un an renouvelable par tacite reconduction, chaque partie peut y mettre fin à tout moment par courrier recommandé en respectant un délai de prévenance de 15 jours.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Mme la Présidente à signer la convention avec l'OPAC Saône-et-Loire pour le partage de données personnelles dans le cadre de la gestion de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour la période du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2024,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN

Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-038

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGONIN - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : primes à l'achat de vélos (VAE et classiques) pour adultes

Par la délibération 2023-098 en date du 21 novembre 2023, la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne s'est engagée en faveur du développement des mobilités actives, notamment au travers de la réalisation d'un schéma directeur. Afin d'encourager la pratique du vélo auprès des habitants pour leurs trajets du quotidien, il est proposé la mise en place d'une prime à l'achat de vélos pour adultes, à compter du 1/05/2024, dans les conditions suivantes :

- Prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) : 300 € TTC.
- Prime pour l'achat d'un vélo classique : 100 € TTC.

L'enveloppe globale d'incitation financière prévue serait de 15 000 €. Afin de privilégier l'achat de VAE, plus propices aux déplacements du quotidien, il est prévu de découper l'enveloppe d'incitation financière comme suit :

- 12 000 € consacrés aux primes à l'achat de VAE (soit 40 dossiers),
- 3 000 € consacrés aux primes à l'achat de vélos classiques (soit 30 dossiers).

Cette prime serait accordée, sans condition de ressources, aux particuliers de plus de 18 ans ayant une résidence principale sur le territoire communautaire. Elle serait limitée à un versement par demandeur, jusqu'à épuisement de l'enveloppe globale. Elle concerne l'achat de vélos pour adultes neufs ou d'occasion (VAE ou vélos classiques). L'achat doit être effectué auprès d'un professionnel spécialisé qui dispose d'une boutique et d'un atelier de réparation sur le territoire communautaire, soit :

- Terre Evasion, situé 8 route des Forges à Baudemont
- Cycles Vert, situé 6 rue de Gothard à La Clayette
- JMV Cycles, situé ZA La Bruyère à Chauffailles
- Sport 2000, situé ZC Les Portes du Brionnais à Chauffailles.

Quel que soit son type, le vélo acquis doit satisfaire les conditions suivantes : ne pas utiliser de batterie au plomb, ne pas être cédé par l'acquéreur dans les deux années suivant son acquisition et disposer d'un identifiant unique gravé sur le cadre du vélo. Cette prime serait cumulable avec l'aide « Bonus Vélo » de l'Etat.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide la mise en place à compter du 01/05/2024 d'une prime à l'achat de vélos pour adultes : Vélos à Assistance Electrique (VAE) pour un montant de 300 € TTC ou achat de vélos classiques pour un montant de 100 € TTC,
- inscrit l'enveloppe financière, s'élevant à 12 000 € pour les VAE et 3 000 € pour les vélos classiques au BP 2024, pour un montant total de 15 000 €,



Brionnais
Sud Bourgogne

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 071-200070548-20240409-DELIB202_0038-DE



• autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-039

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Étaient présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGININ - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : modification de la durée hebdomadaire de l'emploi non permanent de ludothécaire

Le poste d'emploi non permanent de ludothécaire itinérant a été créé par délibération 2023-010 en date du 1^{er} février 2023 pour une durée hebdomadaire de 17 h afin de mener à bien le projet de création, à titre expérimental, d'une ludothèque itinérante sur le réseau des bibliothèques Brionnais Sud Bourgogne.

Suite au bilan positif de l'année écoulée, il est proposé d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de ce poste à 25 h.

Considérant que la modification de la durée hebdomadaire est supérieure à 10 %, que l'agent est favorable à cette modification, il convient, à compter du 15 avril 2024, de supprimer l'emploi non permanent de ludothécaire itinérant à temps non complet de 17 h et de créer un emploi non permanent de ludothécaire itinérant à non complet de 25 h hebdomadaires.

Suite à l'avis favorable du CST lors de sa séance du 26 mars 2024,

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- supprime l'emploi non permanent de ludothécaire itinérant à temps non complet de 17 h,
- crée un emploi non permanent de ludothécaire itinérant à temps non complet de 25 h,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-040

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR, 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elle Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGININ - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : modification de l'emploi permanent d'agent de cuisine ALSH

Le poste d'emploi permanent d'agent de Cuisine pour l'ALSH de Chauffailles a été créé par délibération 2023-129 en date du 19 décembre 2023 pour une durée hebdomadaire annualisée de 12,25h.

Cependant pour des raisons d'organisation, il conviendrait de diminuer la durée hebdomadaire de ce poste à 9,25h (annualisées) et de permettre la création d'un emploi non permanent à temps non complet (accroissement temporaire d'activité) d'une durée hebdomadaire de 27,5 heures, à raison d'une semaine par période de petites vacances scolaires.

Suite à l'avis favorable du CST lors de sa séance du 26 mars 2024,

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- supprime au 1^{er} mai 2024 le poste d'agent de cuisine à temps non complet de 12.25 h hebdomadaires et de créer un poste d'agent de cuisine à temps non complet de 9.25 heures hebdomadaires annualisées,
- créé un emploi non permanent à temps non complet d'agent de cuisine pour l'ALSH de Chauffailles (accroissement temporaire d'activité) d'une durée hebdomadaire de 27.5 heures d'une durée de 5 jours pour chaque période de petites vacances scolaires,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-041

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie
Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Étaient présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme
SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-
NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand
COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre
BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille
BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François
ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI
(pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice
DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : modification de la durée hebdomadaire de 2 emplois permanents d'agent de déchèterie

Suite à la nouvelle organisation du service environnement validée par le Comité Social Territorial lors de sa séance du 29 janvier 2024,
certains agents ont demandé la modification de la durée hebdomadaire de travail :

- 2 agents à temps complet sollicitent, pour convenances personnelles, un temps non complet (diminution de leur durée
hebdomadaire à 28 h),
- 1 agent à temps non complet sollicite un temps complet.

Sur avis du vice-Président en charge de l'Environnement et du responsable du service Déchets Environnement, il est proposé de
répondre favorablement à la demande de 2 agents sur 3. Les modifications suivantes sont retenues :

- transformation d'un poste (et non les 2) à temps complet en non complet (28 h),
- transformation d'un poste à temps non complet en temps complet (35 h).

Suite à l'avis favorable du CST lors de sa séance du 26 mars 2024,

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- supprime le poste d'agent de déchèterie à temps complet grade adjoint technique (catégorie C) et création d'un poste d'agent
de déchèterie à temps non complet 28 h hebdomadaires grade adjoint technique (catégorie C),
- supprime le poste d'agent de déchèterie à temps non complet grade adjoint technique (catégorie C) et création d'un poste
d'agent de déchèterie à temps complet 35 h hebdomadaires grade adjoint technique (catégorie C),
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente
décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN

Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-042

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elle Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Étaient présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : suppression d'emplois permanents du tableau des effectifs

Suite au départ de plusieurs agents (mutation auprès d'une autre collectivité ou retraite), des emplois sont devenus vacants. Les agents n'ont pas été remplacés. Sachant que le coût salarial de tous les postes inscrits au tableau des effectifs doit être inscrit au budget, et qu'un budget doit être sincère, il convient de supprimer du tableau des effectifs les postes qui n'ont pas été remplacés.

Il s'agit des emplois suivants :

- Assistante RH à temps complet – grade Adjoint administratif (C1) Catégorie C : poste vacant depuis le 1^{er} décembre 2023 suite mutation de l'agent dans une autre collectivité et non remplacé.
- Agent d'entretien des locaux à temps complet - grade Adjoint technique principal de 1^{ère} classe (C3) Catégorie C : poste vacant depuis le 1^{er} octobre 2023 suite départ à la retraite.
- Agent technique polyvalent à temps complet – grade Agent de maîtrise principal Catégorie C : poste vacant depuis le 1^{er} janvier 2024 suite mutation auprès d'une autre collectivité.

Suite à l'avis favorable du CST lors de sa séance du 26 mars 2024,

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

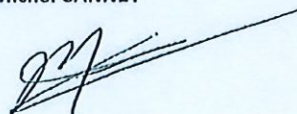
- supprime le poste d'assistante Ressources Humaines à temps complet – grade adjoint administratif,
- supprime le poste d'agent d'entretien des locaux à temps complet – grade adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
- supprime le poste d'agent technique polyvalent à temps complet – grade d'agent de maîtrise principal,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-043

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGININ - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marlon THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : approbation du tableau des effectifs suite à modifications

Suite aux modifications précédentes apportées au tableau des effectifs, il convient d'approuver le tableau des effectifs.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- modifie le tableau des effectifs tel que présenté en annexe,
- inscrit au budget les crédits correspondants,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN

Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-044

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46

Présents : 37

Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanle DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREYON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marlon THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREYON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : versement de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle

Il est proposé l'attribution d'une prime au montant maximal selon tableau ci-dessous :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant maximum de la prime pouvoir d'achat (Décret n°2023-1006)
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €
Supérieure à 39 000 €	0
COUT TOTAL POUR LA COLLECTIVITE (charges comprises)	37 000 €

Sachant que la prime doit être versée au plus tard le 30 juin 2024, elle sera payée avec la rémunération du mois de juin 2024.

Suite à l'avis favorable du CST lors de sa séance du 26 mars 2024,

Après délibération, avec 1 abstention et 44 voix pour, le Conseil de Communauté :

- émet un avis favorable sur les montants proposés ci-dessus pour les agents de la collectivité,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOUIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-045

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie
Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme
SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-
NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGININ - Rémy FRUCTUS - Bertrand
COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre
BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille
BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François
ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI
(pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice
DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget principal : vote du compte de gestion 2023

Dans le cadre de ses fonctions, le comptable public a repris dans les écritures 2023, le montant de chacun des soldes des titres de
recettes émis et des mandats de paiement ordonnancé figurant au bilan de l'exercice 2023 et a procédé à toutes les opérations
d'ordres. Le comptable public a élaboré et transmis le compte de gestion 2023 du budget principal de la collectivité.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le compte de gestion du budget principal de la Communauté de communes dressé par le comptable public pour
l'exercice 2023,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente
décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-046

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie
Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme
SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-
NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand
COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre
BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille
BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François
ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI
(pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice
DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget annexe « Déchets ménagers » : vote du compte de gestion 2023

Dans le cadre de ses fonctions, le comptable public a repris dans les écritures 2023 le montant de chacun des soldes des titres de
recettes émis et des mandats de paiement ordonnancé figurant au bilan de l'exercice 2023 et a procédé à toutes les opérations
d'ordres. Le comptable public a élaboré et transmis le compte de gestion 2023 du budget annexe « Déchets ménagers ».

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le compte de gestion du budget annexe « Déchets ménagers » dressé par le comptable public pour l'exercice 2023,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente
décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN

Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-047

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice :	46
Présents :	37
Votants :	45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget annexe « Enfance et temps libre » : vote du compte de gestion 2023

Dans le cadre de ses fonctions, le comptable public a repris dans les écritures 2023 le montant de chacun des soldes des titres de recettes émis et des mandats de paiement ordonnancé figurant au bilan de l'exercice 2023 et a procédé à toutes les opérations d'ordres. Le comptable public a élaboré et transmis le compte de gestion 2023 du budget annexe « Enfance et temps libre ».

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le compte de gestion du budget annexe « Enfance et temps libre » dressé par le comptable public pour l'exercice 2023,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-048

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie
Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme
SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-
NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand
COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre
BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille
BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François
ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI
(pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice
DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget annexe « Espace Tiers-lieu » : vote du compte de gestion 2023

Dans le cadre de ses fonctions, le comptable public a repris dans les écritures 2023 le montant de chacun des soldes des titres de
recettes émis et des mandats de paiement ordonnancé figurant au bilan de l'exercice 2023 et a procédé à toutes les opérations
d'ordres. Le comptable public a élaboré et transmis le compte de gestion 2023 du budget annexe « Espace Tiers-lieu ».

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le compte de gestion du budget annexe « Espace Tiers-lieu » dressé par le comptable public pour l'exercice 2023,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente
décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-049

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie
Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme
SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-
NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand
COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre
BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille
BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François
ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI
(pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice
DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget annexe « Zone des Tanneries » : vote du compte de gestion 2023

Dans le cadre de ses fonctions, le comptable public a repris dans les écritures 2023 le montant de chacun des soldes des titres de
recettes émis et des mandats de paiement ordonnancé figurant au bilan de l'exercice 2023 et a procédé à toutes les opérations
d'ordres. Le comptable public a élaboré et transmis le compte de gestion 2023 du budget annexe « Zone des Tanneries ».

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le compte de gestion du budget annexe « Zone des Tanneries » dressé par le comptable public pour l'exercice 2023,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente
décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN

Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-050

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie
Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Étaient présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme
SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-
NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand
COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre
BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille
BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marlon THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François
ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI
(pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice
DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget annexe « Zone de la Gare » : vote du compte de gestion 2023

Dans le cadre de ses fonctions, le comptable public a repris dans les écritures 2023 le montant de chacun des soldes des titres de
recettes émis et des mandats de paiement ordonnancé figurant au bilan de l'exercice 2023 et a procédé à toutes les opérations
d'ordres. Le comptable public a élaboré et transmis le compte de gestion 2023 du budget annexe « Zone de la Gare ».

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le compte de gestion du budget annexe « Zone de la Gare » dressé par le comptable public pour l'exercice 2023,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente
décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-051

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 36
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elle Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Étaient présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Election d'un(e) Président(e) de séance pour l'adoption des comptes administratifs

Conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT, Madame la Présidente expose au Conseil de Communauté que celui-ci doit élire sa ou son président(e) dans les séances où les comptes administratifs sont débattus. Dans ce cas, la Présidente peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Sur proposition de Madame la Présidente et après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté décide d'élire M. Arnaud DURIX, 1^{er} Vice-Président aux finances, comme Président de séance pour les délibérations portant débat et vote du compte administratif des différents budgets.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN

Le secrétaire de séance
Michel CANNET





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-052

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice :	46
Présents :	36
Votants :	44

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,

Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGININ - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget principal : vote du compte administratif 2023 et affectation du résultat

A l'issue de la clôture de l'exercice 2023, il a été constaté pour le budget principal les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement : 8 775 694,84 €
Recettes de fonctionnement : 11 755 027,84 €
Résultat excédentaire de fonctionnement : 2 979 333,00 €

Dépenses d'investissement : 1 299 258,98 €
Recettes d'investissement : 2 140 165,34 €
Résultat excédentaire d'investissement : 840 906,36 €

RAR de dépenses 2023 : 1 027 249,15 €
RAR de recettes 2023 : 57 581,60 €
Besoin de financement (hors prise en compte du résultat) : 969 667,55 €
Besoin de financement (avec prise en compte du résultat) : 128 761,19 €

Au vu des résultats 2023, il est proposé d'effectuer l'affectation des résultats comme suit :

Art. 002 (recettes de fonctionnement) : 2 850 571,81 €
Art. 001 (recettes d'investissement) : 840 906,36 €
Art. 1068 (recettes d'investissement) : 128 761,19 €

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, la Présidente se retire de la salle pour le vote du Compte Administratif 2023.

Après délibération, avec 1 opposition et 1 abstention, le Conseil de Communauté :

- approuve le compte administratif du budget principal de la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne pour l'exercice 2023,
- approuve l'affectation du résultat 2023 comme suit :
 - Art. 002 (recettes de fonctionnement) : 2 850 571,81 €
 - Art. 001 (recettes d'investissement) : 840 906,36 €

- Art. 1068 (recettes d'investissement) : 128 761,19 €,
- autorise le Président de séance à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

Le Président de séance
Arnaud DURIX



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-053

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR, 2024

Nombre de conseillers :

En exercice :	46
Présents :	36
Votants :	44

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGININ - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget annexe « Déchets ménagers » : vote du compte administratif 2023 et affectation du résultat

A l'issue de la clôture de l'exercice 2023, il a été constaté pour le budget annexe « Déchets ménagers » les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement : 2 144 966,61 €
Recettes de fonctionnement : 2 360 597,39 €
Résultat excédentaire de fonctionnement : 215 630,78 €

Dépenses d'investissement : 22 264,53 €
Recettes d'investissement : 134 830,27 €
Résultat excédentaire d'investissement : 112 565,74 €

RAR de dépenses 2023 : 112 565,74 €

RAR de recettes 2023 : 0 €

Besoin de financement (hors prise en compte du résultat) : 112 565,74 €

Besoin de financement (avec prise en compte du résultat) : 0 €

Au vu des résultats 2023, il est proposé d'effectuer l'affectation des résultats comme suit :

Art. 002 (recettes de fonctionnement) : 215 630,78 €

Art. 001 (recettes d'investissement) : 112 565,74 €

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, la Présidente se retire de la salle pour le vote du Compte Administratif 2023.

Après délibération, avec 1 abstention et 43 voix pour, le Conseil de Communauté :

▪ approuve le compte administratif du budget annexe « Déchets ménagers » pour l'exercice 2023,

▪ approuve l'affectation du résultat 2023 comme suit :

○ Art. 002 (recettes de fonctionnement) : 215 630,78 €

○ Art. 001 (recettes d'investissement) : 112 565,74 €,

▪ autorise le Président de séance à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

Le Président de séance
Arnaud DURIX



Le secrétaire de séance
Michel CANNET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-054

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice :	46
Présents :	36
Votants :	44

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREYON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANTONIN - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREYON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget annexe « Enfance et temps libre » : vote du compte administratif 2023 et affectation du résultat

A l'issue de la clôture de l'exercice 2023, il a été constaté pour le budget annexe « Enfance et temps libre », les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement : 1 002 299,70 €

Recettes de fonctionnement : 1 002 299,70 €

Résultat de fonctionnement : 0 €

Dépenses d'investissement : 73 834,49 €

Recettes d'investissement : 89 733,84 €

Résultat excédentaire d'investissement : 15 899,35 €

RAR de dépenses 2023 : 1 527,60 €

RAR de recettes 2023 : 56 000 €

Besoin de financement (hors prise en compte du résultat) : 0 €

Besoin de financement (avec prise en compte du résultat) : 0 €

Au vu des résultats 2023, il est proposé d'effectuer l'affectation des résultats comme suit :

Art. 002 (recettes de fonctionnement) : 0 €

Art. 001 (recettes d'investissement) : 15 899,35 €

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, la Présidente se retire de la salle pour le vote du Compte Administratif 2023.

Après délibération, avec 1 opposition et 43 voix pour, le Conseil de Communauté :

▪ approuve le compte administratif du budget annexe « Enfance et temps libre » pour l'exercice 2023,

▪ approuve l'affectation du résultat 2023 comme suit :

○ Art. 002 (recettes de fonctionnement) : 0 €

○ Art. 001 (recettes d'investissement) : 15 899,35 €,

▪ autorise le Président de séance à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

Le Président de séance
Arnaud ~~DU~~BIX



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-055

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 36
Votants : 44

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elle Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Étaient présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREYON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGININ - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREYON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget annexe « Espace Tiers-lieu » : vote du compte administratif 2023 et affectation du résultat

A l'issue de la clôture de l'exercice 2023, il a été constaté pour le budget annexe « Espace Tiers-lieu », les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement : 123 143,44 €
Recettes de fonctionnement : 123 143,44 €
Résultat excédentaire de fonctionnement : 0 €

Dépenses d'investissement : 41 937,76 €
Recettes d'investissement : 58 524,72 €
Résultat excédentaire d'investissement : 16 586,96 €

RAR de dépenses 2023 : 0€

RAR de recettes 2023 : 0 €

Besoin de financement (hors prise en compte du résultat) : 0 €

Besoin de financement (avec prise en compte du résultat) : 0 €

Au vu des résultats 2023, il est proposé d'effectuer l'affectation des résultats comme suit :

Art. 002 (recettes de fonctionnement) : 0 €

Art. 001 (recettes d'investissement) : 16 586,96 €

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, la Présidente se retire de la salle pour le vote du Compte Administratif 2023.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

▪ approuve le compte administratif du budget annexe « Espace Tiers Lieu » pour l'exercice 2023,

▪ approuve l'affectation du résultat 2023 comme suit :

○ Art. 002 (recettes de fonctionnement) : 0 €

○ Art. 001 (recettes d'investissement) : 16 586,96 €,

▪ autorise le Président de séance à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

Le Président de séance

Arnaud DURIX



Le secrétaire de séance

Michel CANNET





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-056

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 36
Votants : 44

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauvaillais, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Étaient présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGININ - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget annexe « Zone des Tanneries » : vote du compte administratif 2023 et affectation du résultat

A l'issue de la clôture de l'exercice 2023, il a été constaté pour le budget annexe « Zone des Tanneries » les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement : 483 747,87 €
Recettes de fonctionnement : 337 050,03 €
Résultat déficitaire de fonctionnement : 146 697,84 €

Dépenses d'investissement : 318 383,60 €
Recettes d'investissement : 415 169,75 €
Résultat excédentaire d'investissement : 96 786,15 €

Au vu des résultats 2023, il est proposé d'effectuer l'affectation des résultats comme suit :

Art. 002 (dépenses de fonctionnement) : 146 697,84 €
Art. 001 (recettes d'investissement) : 96 786,15 €

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, la Présidente se retire de la salle pour le vote du Compte Administratif 2023.

Après délibération, avec 1 opposition et 43 voix pour, le Conseil de Communauté :

- approuve le compte administratif du budget annexe « Zone des Tanneries » pour l'exercice 2023,
- approuve l'affectation du résultat 2023 comme suit :
 - Art. 002 (dépenses de fonctionnement) : 146 697,84 €
 - Art. 001 (recettes d'investissement) : 96 786,15 €,
- autorise le Président de séance à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.



Brionnais
Sud Bourgogne

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 071-200070548-20240409-DELIB2024_056-DE

S'LO

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE

Pour extrait certifié conforme

Le Président de séance
Arnaud DURIX



Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-057

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 36
Votants : 44

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Étaient présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANTONIN - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : budget annexe « Zone de la Gare » : vote du compte administratif 2023 et affectation du résultat

A l'issue de la clôture de l'exercice 2023, il a été constaté pour le budget annexe « Zone de la Gare » les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement : 181 634,06 €
Recettes de fonctionnement : 447 480,23 €
Résultat excédentaire de fonctionnement : 265 846,17 €

Dépenses d'investissement : 190 633,76 €
Recettes d'investissement : 450 856,91 €
Résultat excédentaire d'investissement : 260 223,15 €

Au vu des résultats 2023, il est proposé d'effectuer l'affectation des résultats comme suit :

Art. 002 (recettes de fonctionnement) : 265 846,17 €
Art. 001 (recettes d'investissement) : 260 223,15 €

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, la Présidente se retire de la salle pour le vote du Compte Administratif 2023.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le compte administratif du budget annexe « Zone de la Gare » pour l'exercice 2023,
- approuve l'affectation du résultat 2023 comme suit :
 - Art. 002 (recettes de fonctionnement) : 265 846,17 €
 - Art. 001 (recettes d'investissement) : 260 223,15 €,
- autorise le Président de séance à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.



Brionnais
Sud Bourgogne

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le **S'LO**
ID : 071-200070548-20240409-DELIB2024_057-DE

Pour extrait certifié conforme

Le Président de séance
Arnaud DURIX



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-058

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : contribution 2024 au SYMISOA

La CCBSB est membre du SYMISOA, auquel elle a transféré sa compétence GEMAPI sur le bassin versant du Sornin en 2018.

Lors du comité social du 19 décembre 2023, le SYMISOA a fixé le montant de participation de ses collectivités membres comme suit :

	Montant annuel contrat de rivière 2024-2026	Contribution annuelle spécifique complémentaire
Charlieu Belmont Communauté	211 000	Bézo : 126 000€ (Invest 87 000€ + Fonct 39 000€)
CC Brionnais Sud Bourgogne	117 200	A confirmer / étude projet Genette La Clayette : 21 600€
CC Semur en Brionnais	21 000	-
CC Saône Beaujolais	14 700	-

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte du montant de la participation 2024 de la CCBSB au SYMISOA pour un montant de 117 200 €,
- s'engage à inscrire ce montant au BP 2024 en section de fonctionnement au compte 6561-Organismes de regroupement,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN

Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-059

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

18 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46
Présents : 37
Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elle Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Étaient présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : contribution 2024 au SMAAA

La CCBSB a transféré sa compétence GEMAPI au SMAAA (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de l'Arconce et ses Affluents) pour ses communes membres (Amanzé, Bois-Sainte-Marie, Colombier-en-Brionnais, Dyo, Gibles, Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie, Saint-Germain-en-Brionnais et Saint-Symphorien-des-Bois).

La participation annuelle des collectivités membres s'établit comme suit pour l'année 2024 :

Communauté de communes LE GRAND CHAROLAIS	42 971,60 €
Communauté de communes BRIONNAIS SUD BOURGOGNE	6 302,16 €
Communauté de communes DE SEMUR EN BRIONNAIS	4 411,39 €
Communauté de communes ST CYR MERE BOITIER ENTRE CHAROLAIS ET MACONNAIS	2 925,31 €
Communauté de communes DE MARCIGNY	2 902,19 €
TOTAL	59 512,65 €

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte de la participation en 2024 de la CCBSB au SMAA pour un montant de 6 302,16 €,
- s'engage à inscrire ce montant au BP 2024 en section de fonctionnement au compte 6561-Organismes de regroupement,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN

Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-060

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice :	46
Présents :	37
Votants :	45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie
Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Étaient présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme
SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREYON - Isabelle NICOLLE-
NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANTONIN - Rémy FRUCTUS - Bertrand
COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre
BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille
BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François
ANDREYON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI
(pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice
DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : fixation du produit de la taxe sur la GEstion des Milleux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

Par la délibération n° 2022-078 du 21 septembre 2022, le Conseil communautaire a décidé d'instaurer la taxe GEMAPI.

La CCBSB doit alors fixer, chaque année, le produit de la taxe qu'elle souhaite percevoir. Le produit global attendu est au plus égal au
montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI.

Il est alors proposé de fixer le produit de la taxe GEMAPI à 123 502,16 € pour 2024.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- fixe le produit de la taxe GEMAPI à 123 502,16 € pour 2024,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente
décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN

Le secrétaire de séance
Michel CANNET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-061

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46

Présents : 37

Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie
Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme
SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-
NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANTONIN - Rémy FRUCTUS - Bertrand
COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre
BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille
BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François
ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI

Objet : vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour 2024

Par délibération n° 2023-039 du 6 avril 2023, le conseil communautaire avait fixé les taux d'imposition suivants :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 7,18 %,
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 24,94 %,
- Cotisations Foncière des Entreprises : 21,79 %,
- Taxe d'Habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 17,70 %.

Il est proposé de ne pas modifier les taux d'impositions pour l'année 2024.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- fixe les taux d'impositions 2024 tels que proposés, soit :
 - Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 7,18 %,
 - Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 24,94 %,
 - Cotisations Foncière des Entreprises : 21,79 %,
 - Taxe d'Habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 17,70 %,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente
déclslon.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-062

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46

Présents : ci-dessous

Votants : ci-dessous

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,

Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREYON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANTONIN - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREYON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : attribution des subventions 2024 sur le budget général

Il est décidé de proposer pour le versement de subventions 2024 :

- 147 000 € pour l'Office de tourisme (Jean-Claude VASSAN, Cécile MARTELIN, Isabelle NICOLLE-NESME, Paul TESCHER, Philippe PAPERIN, Hervé CARDON, Dominique RABIAN ne prennent pas part au vote) : **unanimité**
- 5 000 € pour le service de remplacement agricole : **unanimité**
- 1 135 € pour la commune de La Chapelle sous Dun pour rénovation bannière du syndicat des mineurs (Michel CANNET ne prend pas part au vote) : **unanimité**
- 500 € pour la course cycliste Bernard THEVENET : **1 opposition, 5 abstentions et 39 voix pour**
- 3 620 € pour l'ADIL (Agence Départementale d'Information du Logement) : **unanimité**
- une enveloppe de 15 000 € pour versement de soutiens à des projets culturels selon répartition ci-dessous :
 - o 1 000 € Arcane 17, des arts à la Grange : **unanimité**
 - o 2 500 € Festival St Rock : **1 opposition (Cyrille BRUNET) 1 abstention (Jérôme DEBARREIX) 43 voix pour**
 - o 2 000 € Le Petit Rameur : **unanimité**
 - o 1 000 € Esox Lucius : **unanimité**
 - o 1 000 € Les Heures Musicales du Brionnais : **unanimité**
 - o 1 500 € Association Brio'ch : **unanimité**
 - o 1 500 € Association Panacéa (Rémy FRUCTUS ne prend pas part au vote) : **unanimité**
 - o 400 € Hello les femmes : **unanimité**
 - o 1 000 € Association l'Engrenage : **unanimité**
 - o 500 € Les Capteurs D-Motion (Dominique RABIAN ne prend pas part au vote) : **unanimité**
 - o 1 000 € Association Musique et Patrimoines en Charolais-Brionnais : **unanimité**
 - o 1 300 € La Filature (Guy DADOLLE ne prend pas part au vote) : **unanimité**
 - o 300 € Association des Amis de l'Eglise de Vareilles : **unanimité.**

Après délibération, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire ces dépenses selon détail ci-dessus sur le budget prévisionnel 2024, en section de fonctionnement au compte 65748-Autres personnes de droit privé,

- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-063

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de
conseillers :

En exercice :	46
Présents :	37
Votants :	45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue
Elle Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREVON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGINON - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREVON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : attribution des subventions 2024 sur le budget Enfance et Temps Libre

Il est décidé de proposer le versement de subventions 2024 relatif au budget « Enfance et temps libre » :

- 39 188 € pour l'association « La Marmite »,
- 36 719,33 € pour l'association « La Ribambelle », ce qui correspond à 8/12ème de la subvention 2023.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide la proposition d'attribution des subventions comme présenté ci-dessus,
- s'engage à inscrire le montant de ces dépenses sur le budget prévisionnel 2024 « Enfance et temps libre » en section de fonctionnement au compte 65748-Autres personnes de droit privé,
- autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° 2024-064

Date de convocation :

27/03/2024

Date de mise en ligne :

16 AVR. 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 46

Présents : 37

Votants : 45

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures,
Le Conseil de communauté, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil située au siège, 4 rue Elie Maurette à Chauffailles, sous la présidence de Madame Stéphanie DUMOULIN.

Etalent présents : Philippe PAPERIN - Jean-Claude VASSAN - Robert THOMAS - Dominique RABIAN - Nicolas GEOFFRAY - Jérôme SOUPE - Bernard QUELIN - Stéphanie DUMOULIN - Hervé CARDON - Cécile MARTELIN - François ANDREYON - Isabelle NICOLLE-NESME - Jean FARIZY - Julie BRUNEL - Séverine GARDON-MORIN - Guy DADOLLE - Nicolas ANGNONIN - Rémy FRUCTUS - Bertrand COLLAUDIN - Jérôme DEBARREIX - Bernard GRISARD - Michel CANNET - Christian LAVENIR - Alain LE CLOIREC - Jean-Pierre BONIN - Paul TESCHER - Christian GONDY - Dominique VAIZAND - Fabrice DEJOUX - Jean-Paul BESSON - Arnaud DURIX - Cyrille BRUNET - Jean-Claude CHATAIGNIER - Henri DUCARRE.

Absent : Gilles LUCARELLA.

Absents excusés : /

Absents excusés représentés : Stéphane HUET - Bernard AUGAGNEUR - Lucien VERCHERE.

Délégués suppléants : Patrick LEROUX - David GAY - Laura DURIX.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marion THEVENET (pouvoir à Julie BRUNEL) - Jean-Pierre LACOMBE (pouvoir à François ANDREYON) - Nicolas CRASNIER (pouvoir à Rémy FRUCTUS) - Florence BOUCLIER (pouvoir à Christian LAVENIR) - Karim BENCADI (pouvoir à Jean-Claude CHATAIGNIER) - Véronique MATHUS (pouvoir à Alain LE CLOIREC) - Lydie AUDET (pouvoir à Fabrice DEJOUX) - Michelle CORRE (pouvoir à Bernard QUELIN).

Michel CANNET a été désigné secrétaire de séance.

Objet : vote des BP 2024

Les Budgets Primitifs 2024 de la Communauté de communes sont proposés comme indiqué ci-dessous :

BP 2024 - Budget Principal

Investissement D	3 998 444,92 €	Fonctionnement D	12 609 198,87 €
Investissement R	3 998 444,92 €	Fonctionnement R	14 108 857,92 €

BP 2024 - Budget annexe Déchets Ménagers

Investissement D	231 601,57 €	Fonctionnement D	2 582 562,55 €
Investissement R	231 601,57 €	Fonctionnement R	2 582 562,55 €

BP 2024 - Budget annexe Enfance Temps Libre

Investissement D	195 437,75 €	Fonctionnement D	1 397 957,64 €
Investissement R	195 437,75 €	Fonctionnement R	1 397 957,64 €

<i>BP 2024 - Budget annexe Tiers Lieu Baudemont</i>			
Investissement D	65 397,85 €	Fonctionnement D	123 629,06 €
Investissement R	74 153,88 €	Fonctionnement R	123 629,06 €

<i>BP 2024 - Budget annexe Zone d'Activités des Tannerles</i>			
Investissement D	529 271,17 €	Fonctionnement D	988 447,44 €
Investissement R	529 271,17 €	Fonctionnement R	988 447,44 €

<i>BP 2024 - Budget annexe Parc d'Activités de la Gare</i>			
Investissement D	1 457 671,12 €	Fonctionnement D	2 209 594,22 €
Investissement R	1 457 671,12 €	Fonctionnement R	2 209 594,22 €

Après délibération, le Conseil de communauté :

▪ adopte les Budgets Primitifs 2024 de la Communauté de communes, tels que proposés ci-dessus :

- Budget principal : 1 opposition 5 abstentions et 39 voix pour,
- Budget annexe Déchets ménagers : 1 opposition et 44 voix pour,
- Budget annexe Enfance temps libre : 1 opposition 3 abstentions et 41 voix pour,
- Budget annexe Tiers Lieu Baudemont : 1 abstention et 44 voix pour,
- Budget annexe Zone d'activités des Tannerles : 1 opposition et 44 voix pour,
- Budget annexe Parc d'activités de la Gare : à l'unanimité,

▪ autorise la Présidente à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Stéphanie DUMOULIN



Le secrétaire de séance
Michel CANNET

